



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

francophonie

Question écrite n° 109714

Texte de la question

Les pays francophones réunis en sommet à Bucarest ont adopté une déclaration dans laquelle ils souhaitent mobiliser les technologies de l'information et de la communication au service de la solidarité internationale comme sur le Plan national et, au besoin, en partenariat avec le secteur privé, telle l'université numérique francophone mondiale en partenariat avec plusieurs pays francophones africains, pour faciliter, notamment dans le cadre de la coopération tripartite, les échanges d'expertise et permettre un plus grand partage des équipements technologiques, des outils pédagogiques, des savoirs et des contenus, en particulier par l'enseignement à distance. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cet engagement.

Texte de la réponse

Comme cela fut évoqué lors du sommet des pays francophones qui s'est tenu à Bucarest en septembre dernier et conformément aux souhaits exprimés dans la déclaration sur les technologies de l'information au service de la solidarité internationale, le ministère des affaires étrangères a récemment initié un programme de formations internationales francophones par internet dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant. Ce projet, conçu avec les principaux partenaires médicaux des pays bénéficiaires, sera financé pour un montant de 3 MEUR dans le cadre du fonds de solidarité prioritaire. Les partenaires de ce projet sont l'Université numérique francophone mondiale (UNFM), l'Université virtuelle médicale francophone (UMVF) qui regroupe les centres hospitalo-universitaires français, la Conférence internationale des doyens de médecine francophone (CIDMEF) et également l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED). Ce programme est soutenu par l'Agence universitaire de la francophonie qui met d'ores et déjà à disposition le réseau de son campus virtuel. Les contenus seront délivrés par internet et seront diplômant pour bon nombre d'entre eux. En plus de cursus purement médicaux, certaines formations concerneront les infirmiers et l'ensemble des personnels de santé pour assurer une consolidation des infrastructures, lesquelles devraient permettre une meilleure utilisation des moyens alloués à la population des pays en voie de développement.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109714

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11721

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2649